

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 24 mai 2012 à 20 h 30
en Mairie de Dommartin-les-Remiremont
Salle du Conseil

Procès verbal

L'an deux mille douze, le vingt quatre mai à 20:30, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE DOMMARTIN LES REMIREMONT s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur René POIRSON, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 15/05/2012. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/05/2012.

Présents : M. René POIRSON, Maire, M. Marcel MICHEL, M. Michel BUTZ, M. Raymond GENAY, M. Robert SALZEBER, M. Jean-Pierre DIDIER, Mme Colette CONTAUX, M. Jean MANSOURI, M. Gérard CUNAT, M. André LOUIS, M. Christophe GRAVIER, Mme Elisabeth AMET, M. Maurice ROCKLIN,

Excusé(s) ayant donné procuration : M. Daniel LALLEMANT à M. Marcel MICHEL, M. Maurice JOUENNE à Mme Colette CONTAUX, M. Jean Marc FANTONI à M. Maurice ROCKLIN, Mr Dominique PIERRE à Mr Robert SALZEBER

Secrétaire : M. Maurice ROCKLIN

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des observations à formuler sur le compte rendu de la séance du 26 avril 2012 qui a été adressé en son temps.

Aucune observation n'étant formulée, **le compte-rendu a été adopté à l'unanimité.**

Monsieur le Maire poursuit en demandant aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des observations à formuler sur l'ordre du jour qui leur a été transmis le 16 mai 2012

Il précise qu'une question a été annexée à cet ordre du jour, à savoir :
Motion de soutien aux salariés de l'entreprise CIMEST PLATIVALOIR et TRW

DELEGATIONS DE CERTAINES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Droit de préemption urbain

Vente d'un immeuble sis 525 rue de la Brasserie
appartenant à Mr Mme DESAULTY Pascal

Elaboration d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics PAVE

Monsieur le maire expose au Conseil municipal qu'aux termes de l'article 45 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et de ses décrets d'application n° 2006-1657 et 1658 du 21 décembre 2006, il est fait obligation à la commune d'élaborer un plan de mise en accessibilité de sa voirie et de ses espaces publics en vue de les rendre plus accessibles à l'ensemble des personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Marché passé selon la procédure adaptée avec :

IDP Consult
6 cours Léopold
BP 60841
54011 NANCY CEDEX

Le montant de son offre s'élevant à 3 600 € HT .

AFFAIRES COMMUNALES

1. Ressources Humaines

Modification du tableau des effectifs

Suite au départ volontaire de Monsieur Philippe George, employé municipal, Marcel Michel explique qu'il y a lieu de modifier le tableau des effectifs en fonction du recrutement en cours de son remplaçant soit :

- suppression d'un poste d'adjoint technique principal 2° classe
- Création d'un poste d'adjoint technique 2° classe
Ou d'un poste d'adjoint technique 1° classe
Ou d'un poste d'adjoint technique Principal 2° classe
Ou d'un poste d'adjoint technique Principal 1° classe

Le conseil approuve à l'unanimité la modification du tableau des effectifs.

L'article 3 de la loi du 26 janvier 1984 permet aux communes de moins de 2 000 habitants de pourvoir un emploi, à temps complet ou à temps non complet, par un agent non titulaire lorsque la création ou la suppression de cet emploi dépend de la décision qui s'impose à la collectivité en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

Recrutement de non titulaires

Création de deux emplois à temps non complet pour pourvoir aux emplois liés au restaurant scolaire, aux garderies périscolaires et aux postes d'ATSEM, pour la période du 3 septembre 2012 au 4 juillet 2013 inclus

- o un emploi pour les fonctions suivantes :
 - Surveillance des enfants à la garderie à la maternelle
à la garderie à l'école élémentaire
au restaurant scolaire
 - Surveillance des enfants pendant les trajets.
- Durée effective de service hebdomadaire 18,30 heures.

- o un emploi pour les fonctions suivantes :
 - Assistance au personnel enseignant, mise en état de propreté des locaux et du matériel pendant les heures de classe
 - Surveillance des enfants de l'école maternelle au restaurant scolaire et pendant les trajets
- Durée effective de service hebdomadaire 16 heures

Le Conseil, à l'unanimité, approuve la création de ces postes et autorise le Maire à recruter.

2. Finances et Affaires Economiques

Participation pour l'assainissement collectif (PAC)

Le Maire, René Poirson, explique que cette nouvelle appellation remplace la PRE (Participation pour raccordement à l'égout) existante.

Il propose que les tarifs en vigueur restent inchangés.

Le raccordement au réseau collectif des propriétés pourvues d'une installation individuelle restera gratuit si, suite à d'éventuels travaux d'extension du réseau, ce raccordement deviendrait possible.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve cette participation en remplacement des participations instituées par délibération du 14 janvier 2010.

3. Gestion et entretien du patrimoine

Les Blés d'or

Le Maire fait le point de la situation : le deuxième appel d'offres a porté ses fruits, les entreprises sont choisies, les travaux vont démarrer sous peu.

Une réunion « 0 » de chantier réunissant tous les intervenants aura lieu le 14 juin prochain. Il fait remarquer également que le budget initial est respecté.

Révision du PLU

Le Plan Local d'urbanisme (P L U) arrêté par délibération du 15 décembre 2011 a reçu un avis défavorable des services de l'Etat.

Le Conseil Municipal a approuvé le nouveau Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) le 26 avril 2012.

Le PLU a été revu en conséquence. Il sera soumis au Conseil Municipal le 28 juin 2012.

Le PADD et le PLU sont dès à présent consultables en Mairie.

Conduite intercommunale d'assainissement Vecoux-Dommartin

Prise de position de Dommartin-Vecoux auprès de l'expert désigné par le Tribunal.

L'adaptation des pompes au diamètre des tubes enfouis entraînerait des coûts de fonctionnement plus importants que celles prévues dans le cahier des charges.

La commune maintient donc son exigence de rendre les ouvrages conformes au marché.

Le rapport d'expertise va dans la même direction.

Travaux sur les réseaux d'eau

Bouclages rue de Gerbiachamp , des Mitreuches et Xaty

Robert Salzeber précise que les travaux sont terminés pour la rue de Gerbiachamp, en cours pour les Mitreuches, et enfin, seront un peu plus long pour Xaty (présence de roches).

En ce qui concerne Xaty, René Poirson tient à rappeler le pourquoi de ces travaux :

- A la demande de l'Agence de l'eau
- Amélioration de la qualité de l'eau
- Sécurité incendie : pression suffisante.

Réhabilitation des stations

Consultation des entreprises : remise des offres pour le 8 juin.

4. Affaires Sociales

Motion de soutien pour les salariés de la CIMEST et de TRW afin que tout soit fait pour éviter les fermetures de ces entreprises.

Pour atteindre cet objectif la motion indique qu'une action concertée doit être menée en commun au sein d'un groupe de travail comprenant les personnels et leurs représentants, les responsables des entreprises, les institutionnels ainsi que les élus locaux.

La motion est votée à l'unanimité .

5. Sport Loisirs et Culture

Conseil Municipal des Enfants

Michel Butz fait part des activités passées et futures.

Maison du Patrimoine

Marcel Michel précise que les travaux sont terminés à part un problème de téléphonie qui sera résolu dans les prochains jours.

Il informe également l'assemblée que des démarches sont en cours afin de trouver une personne compétente (étudiant en art ou professionnel) qui serait à même de nous proposer un scénario de mise en valeur des objets (qu'est-ce que l'on expose, comment, à quel place, etc.)

D'autre part, la rédaction d'une convention entre la Commune, propriétaire des objets, et l'Evêché, dépositaire, est en cours.

Feux de la Saint Jean

La Classe 2014 se montrant défaillante (seulement trois ou quatre actifs) elle a fait appel à « Team Garage » pour l'organisation conjointe de cette manifestation qui se déroulera le samedi 30 juin.

Fête des Mères

Aura lieu le 3 juin à 10 h 30 à la salle des Fêtes

6. Aide à la personne - Affaires Scolaires

Kermesse des écoles le 23 juin à l'école maternelle

7. Gestion Emploi des moyens techniques

Travaux en cours

Robert Salzeber précise que les travaux de collecte des eaux pluviales du cimetière et de la Médiathèque sont pratiquement réalisés.

Les bacs à fleurs anciens (tronc d'arbre) ont été remplacés par des portiques amovibles.

AFFAIRES INTERCOMMUNALES

1. Communauté de Communes

Le Maire fait le compte rendu du Conseil communautaire du 3 mai dernier.

Il rappelle que la CCPHV est « riche ».

Une discussion s'engage sur les voies et moyens d'utiliser cette richesse au profit des communes.

2. Syndicats intercommunaux

Syndicat Intercommunal d'assainissement du Haut des Rangs (SIAHR)

Le Maire souligne le travail remarquable du Président du SIAHR.

Le Conseil, à l'unanimité, prend connaissance du rapport d'activité.

AFFAIRES DIVERSES

Conseil Général

René Poirson fait part de la situation financière du Département.

En résumé, les moyens sont très limités !

Voie verte

Le Maire fait le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue avec M. Grémillet (Terra Genesis) à laquelle assistait notamment le maire de St-Etienne-les-Rmt, Monsieur Demange.

Il nous fait remarquer que la convention qui fait office de bail de location entre M. Grémillet et la Voie Verte n'est pas claire du tout. Il a proposé que, profitant de la prochaine fusion entre les deux Voies vertes, un nouveau document soit écrit dans les règles de l'art.

Travaux sur Vierge du Mai

A DOMMARTIN-lès-REMIREMONT, le 24 mai 2012

Le Secrétaire ,

Mr Maurice ROCKLIN